

01 AOUT 1974

.....229/10.08.02

Monsieur le Ministre de l'Intérieur
et de la Fonction Publique
KIGALI.-

Monsieur le Ministre,

Suite à la lettre n° 0070/04.09.01/74 du 10/7/74 vous envoyée par le
Directeur Général du Service Central de Renseignements relative à Monsieur SUNLIGHT OKINOR, et dont j'ai reçu copie, j'ai
l'honneur de vous demander d'entrer en contact avec le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération pour con-
naître la position du Ministère de la Jeunesse quant à l'organisation des démonstrations athlétiques de la personne en
question.

Le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération se référera à la
copie de ma lettre n° 019/10.08.01 du 12/4/74 adressée à notre Ambassade à Kampala.

Le Ministre de la Jeunesse

Le Commandant RWAGAFILITA P. C.

C.P.I.

- Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération

KIGALI.-

- Monsieur le Directeur Général du
Service Central de Renseignements

KIGALI.-